

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 09 Histoire 1.2			
Code	PEGH1B09SH	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte () HELHa Leuze-en-Hainaut () HELHa Loverval Camille PROVOST (camille.provost@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'U.E., l'étudiant remet dans son contexte historique des documents en lien avec les contenus disciplinaires développés durant l'unité (5.2 / 5.3)
- II. Au terme de l'U.E., l'étudiant est capable de mettre en œuvre des savoir-faire et des méthodes propres à la discipline historique développés dans le cadre de l'U.E. et adaptés à de nouvelles situations. (5.2 / 5.1)

III. Au terme de l'U.E., l'étudiant maîtrise le vocabulaire disciplinaire et didactique développé durant l'unité. (1.1)

IV. Au terme de l'U.E., l'étudiant conçoit une leçon à destination d'élèves du secondaire visant l'acquisition de savoirs et de savoir-faire en lien avec les référentiels du cours d'histoire. (5.3 / 5.2)

V. Au terme de l'U.E., l'étudiant est capable de mobiliser des éléments de savoirs disciplinaires afin de répondre à une question de synthèse relative au cours. (5.2).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGH1B09SHA Histoire 2 60 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGH1B09SHA Histoire 2 50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Histoire 2			
Code	13_PEGH1B09SHA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Camille PROVOST (camille.provost@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours d'histoire vise la maîtrise des connaissances-cadres indispensables à la pratique de l'enseignement de l'histoire dans l'enseignement secondaire inférieur.

Ce cours aborde ainsi les héritages de la civilisation occidentale de l'Antiquité. Il permet aussi aux étudiants de s'initier aux spécificités épistémologiques de la discipline historique. Il forme enfin aux démarches de l'enquête et de l'analyse historique et à la didactique générale du cours d'histoire de l'enseignement secondaire. Il trouvera donc naturellement écho dans les AFP.

Ce cours contribue de la sorte au développement des compétences et capacités suivantes :

- la **maîtrise de la langue** (orale et écrite), notamment par l'emploi judicieux d'un **vocabulaire scientifique** approprié (**C.1.1**),
- le respect d'un **cadre déontologique** par la mise en oeuvre des textes légaux et documents de référence : décrets, socles des compétences, programmes... (**C.2.2**)
- l'entretien d'un **rapport critique et autonome avec le savoir** scientifique (**C.4.3**)
- le développement d'une **expertise dans les savoirs** enseignés **et la méthodologie** de leur enseignement (**C.5.1 - C.5.2 - C.5.3**)

Objectifs / Acquis d'apprentissage

I. Au terme de l'UE, l'étudiant explicite les finalités, les compétences, les concepts, les moments-clés et les visions panoramiques prescrits par le référentiel du cours d'histoire de l'enseignement secondaire. (**2.2.**)

II. Au terme de l'U.E., l'étudiant remet dans son contexte historique des documents en lien avec les contenus disciplinaires développés durant l'unité. (**5.2. / 5.3.**)

III. Au terme de l'U.E., l'étudiant est capable de mettre en oeuvre des savoir-faire et des méthodes propres à la discipline historique développés dans le cadre de l'U.E. (**5.1. / 5.2.**)

IV. Au terme de l'U.E., l'étudiant maîtrise le vocabulaire disciplinaire et didactique développé durant l'unité. (**1.1.**)

V. Au terme de l'U.E., l'étudiant est capable de mobiliser des éléments de savoirs disciplinaires afin de répondre à une question de synthèse relative au cours. (**5.2.**)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Le document en histoire
2. Le monde grec

Démarches d'apprentissage

Exposés théoriques, recherches et analyses documentaires, lectures imposées...

Selon les opportunités, le cours sera enrichi par l'intervention de personnes-ressources extérieures et/ou par des visites culturelles (expositions, musées...).

Présence active aux séances de cours et **travail en autonomie**.

Dispositifs d'aide à la réussite

Corrections annotées et/ou collectives des travaux et exercices réalisés. L'évaluation de la production journalière reste formative.

Entretiens individuels si nécessaire et/ou à la demande des étudiants selon l'assiduité en cours.

Sources et références

Construire l'Histoire, 3e : Les racines de l'Occident (jusqu'au Xe siècle), éd. Didier Hatier, 2015

Une orientation bibliographique plus fournie sera communiquée au cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

1. Notes de cours et documents divers distribués au cours et/ou mis à disposition sur ConnectED;
2. PowerPoints mis à disposition sur ConnectED;
3. Ressources diverses sur ConectED;
4. Lectures imposées.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation sera constituée d'un **examen écrit ainsi que d'un travail à rendre**.

Lors de cet examen écrit, il sera demandé à l'étudiant de faire la preuve de son appropriation des concepts et contenus abordés lors des séances de cours et des lectures imposées (restitution, compréhension, synthèse, critique).

La maîtrise de la langue est, évidemment, un critère à part entière de l'évaluation.

Lors de la session d'examen d'août, l'évaluation n'est constituée que de l'examen écrit, le TJ n'étant pas reporté et le travail n'étant pas à refaire.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	20		
Période d'évaluation			Exe	80	Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Dans les travaux et examens, tout plagiat avéré sera sanctionné par la mention "Fraude/FR" et pourra faire l'objet d'une mention dans le dossier disciplinaire de l'étudiant.

Conformément au RGE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de juin ou de

septembre est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté **en fonction des possibilités**, dans la même session à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).